



Informations licences 2017-2018

La période pour le renouvellement des licences débute le **lundi 26 juin 2017**.

1) Documents nécessaires :

• **Renouvellement :**

➤ **En priorité, utiliser la dématérialisation de la demande de licence par voie électronique via le mail envoyé (procédure simple et rapide) en suivant les différentes étapes proposées.**

➤ Sinon, utilisation de la procédure habituelle :

- a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mail mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
- b) Une photo d'identité.
- c) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
- d) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.

• **Changement de club (accord du club obligatoire à partir de la catégorie U13) :**

- a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mails mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
- b) Une copie de pièce d'identité en cours de validité ou une copie du livret de famille pour les mineurs.
- c) Une photo d'identité.
- d) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
- e) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.



• **Création joueur nouveau :**

- **En priorité, utiliser la dématérialisation de la demande de licence par voie électronique via le mail envoyé (procédure simple et rapide) en suivant les différentes étapes proposées.**
- Sinon, utilisation de la procédure suivante :
 - a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mails mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
 - b) Une copie de pièce d'identité en cours de validité ou une copie du livret de famille pour les mineurs.
 - c) Une photo d'identité.
 - d) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
 - e) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.

2) Toute demande de licence devra être réglée afin de pouvoir être enregistrée et validée.

→ **1 tarif préférentiel du 26/06 au 24/07**

→ **1 tarif majoré de 30 € à partir du 25/07**

Vous pouvez régler en espèces, bons CAF, CB ou chèque. Vous avez éventuellement la possibilité de régler en 2 fois dont minimum de 66 % lors de la demande de licence. Le solde intégral de votre cotisation devra être réglé afin de pouvoir pratiquer au sein de notre club (entraînements ou compétitions). Une attestation constatant le règlement de votre cotisation vous sera délivrée.

3) Des permanences seront assurées à la Tribune d'Honneur du Stade du Bois Joly à Saran :

- ✓ Le jeudi 29 et vendredi 30 juin de 14h00 à 18h00.
- ✓ Du 1^{er} au 24 juillet du lundi au vendredi durant les horaires d'accueil (9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ CONTACTER LE 02 38 65 97 84